

Economie Circulaire

-
-
- |
-

Le concept de l'économie circulaire

L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie.

3 champs sont concernés :

- la production et l'offre de biens et de services,
- la consommation au travers de la demande et du comportement du consommateur (économique ou citoyen),
- la gestion des déchets avec le recours prioritaire au recyclage qui permet de boucler la boucle.

Pré-diagnostic environnement

Réalisez un bilan complet de votre situation environnementale.

Objectifs :

- Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la **réglementation**
- Identifier les **enjeux** environnementaux
- **Evaluer** l'organisation mise en place pour la gestion de l'environnement
- Dresser un **bilan** (points forts et points d'attention)
- Dégager des **axes d'amélioration** (proposition de plan d'actions)

Pré-diagnostic énergie

Réalisez un bilan complet de votre situation au regard de vos consommations d'énergie.

Objectifs :

- Réaliser un **bilan énergétique** du site
- Dresser un bilan des principaux **postes de consommations** d'énergies
- Identifier des **gisements d'économies** d'énergies possibles
- **Orienter** vers des interventions simples à mettre en œuvre ou des études approfondies

Pré-diagnostic éco-conception

Une première sensibilisation à l'éco-conception.

Objectifs :

- **Sensibiliser** à l'éco-conception
- Identifier les **enjeux** pour l'entreprise
- Initier une **première démarche**
- Proposer une **stratégie environnementale** sur un produit choisi

Optim'déchets

L'action collective régionale Optim'Déchets s'inscrit dans le cadre d'une recherche de performance globale de l'entreprise, intégrant les dimensions **environnementales** et **économiques**.

Après la réalisation d'un diagnostic, il s'agit pour les entreprises de définir et mettre en œuvre des actions de **gestion, réduction** et **prévention** de déchets avec si possible une estimation ou une mesure des gains engendrés.

L'opération alterne un accompagnement individuel, réalisé par les conseillers Environnement des CCI de Rhône-Alpes et des bureaux d'études spécialisés, et des réunions d'échanges collectifs sur 12 à 14 mois.

Le coût restant pour les entreprises est d'environ 1 500 € HT, aides financières des partenaires déduites (CCI Rhône-Alpes, ADEME).

Objectifs de l'action collective :

- **Sensibiliser** dirigeants et employés aux enjeux d'une réduction à la source,
- **Evaluer** et **préconiser** des actions à mettre en œuvre pour optimiser la **gestion** des déchets,
- **Identifier** le potentiel d'**économies** et **maîtriser** le budget lié à la gestion des déchets,
- **Réduire** la quantité de déchets produits par l'entreprise,
- Créer des **opportunités de développements techniques et commerciaux** (éco-conception, éco-production ...),
- **Echanger** avec les autres entreprises et diffuser des bonnes pratiques.

Contactez la CCI de l'Ain

Tél : 04 74 32 13 00

environnement@ain.cci.fr

URL source: <https://www.ain.cci.fr/developper-votre-entreprise/se-developper-durablement/economie-circulaire>